

LES MONNAIES ET OU LES OBJETS MONETIFORMES DANS LA CIVILISATION DES PEUPLES DU BASSIN DU CONGO : CAS DES TEKE (XVI^E –XIX^E SIECLES

Lucien NIANGUI GOMA

Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville)

nianguigom@gmail.com

Membre des laboratoires :

Cahier Congolais d'Histoire et d'Anthropologie ;

Thot Medu (laboratoire d'Égyptologie) ;

*L'Équipe de Recherches Pluridisciplinaires sur les Archives
(E.R.P.A)*

Et du Congo River Institute (C.R.I)

Résumé

Pour beaucoup de personnes, la monnaie n'évoque que les billets et les pièces que nous utilisons aujourd'hui. Mais, la monnaie est une très vieille invention et elle est complexe. A la question de savoir qu'est-ce qu'une monnaie ? les réponses sont fort divergentes. La diversité des regards n'est pas toutefois une raison suffisante pour éluder cette importante question. Il nous paraît nécessaire de proposer une définition heuristique : un étalon de mesure des valeurs.

Mais, à la question de savoir si les sociétés africaines à l'occurrence la société teke ont utilisé des objets différents dans les échanges. Leurs formes et leurs constitutions ont souvent alimenté des polémiques sur la question de l'existence des monnaies traditionnelles africaines. Etant, par excellence, un phénomène culturel, la monnaie ne peut être comprise que si l'on essaie de prendre en considération les tenants et les aboutissants des choix. Les monnaies utilisées étaient comme des marchandises déjà connues et utilisées à d'autres fins, et à laquelle on allait attribuer progressivement le statut des monnaies avec ses doubles fonctions, notamment une fonction monétaire obéissant plus ou moins aux critères classiques et une fonction non monétaire due à son usage comme marchandises. C'est dire que la monnaie n'était pas une exclusivité des pays Occidentaux, elle a été utilisée depuis une époque

lointaine par les sociétés traditionnellement africaines dont celle des Teke dans les échanges entre les voisins et les commerçants européens.

Cet article a pour but de remettre en cause les préjugés dogmatiques et de mettre en lumière une partie de connaissances sur les phénomènes monétaires, à travers leurs critères, leurs perceptions dans la société teke, leurs typologies et leurs rôles dans la vie d'échanges dans le bassin du Congo.

Mots clés : monnaie, monétiforme, objet-monnaie, échange, marchandise.

Summary

For many people, money only means the notes and coins that we use today. But, money is a very old invention and it is complex. To the question of what is a currency? The answers are very divergent. The diversity of views is not, however, a sufficient reason to evade this important question. It seems necessary to us to propose a heuristic definition: a standard for measuring values.

But, to the question of whether African societies in this case the Teke society used different objects in the exchanges. Their forms and constitutions have often fueled controversy over the question of the existence of traditional African currencies. Being, par excellence, a cultural phenomenon, money can only be understood if we try to take into consideration the ins and outs of the choices. The currencies used were like goods already known and used for other purposes, and to which the status of currencies was gradually to be attributed with its dual functions, in particular a monetary function obeying more or less the classic criteria and a non-monetary function due for its use as commodities. This means that the currency was not exclusive to Western countries, it has been used for a long time by traditionally African societies including that of the Teke in trade between neighbors and European traders. This article aims to question the dogmatic prejudices and to highlight a part of knowledge on the monetary phenomena, through their criteria, their perceptions in the Teke society, their typologies and their roles in the life of exchanges in the Congo Basin.

Keywords: money, monetary form, object-money, exchange, merchandise

Introduction

Les économistes traitent de la monnaie en la définissant de façon instrumentale, mettant en avant les fonctions qui lui confèreraient une utilité propre (le compte ou l'étalon de la valeur, le paiement et l'intermédiation des échanges, la conservation de la richesse), c'est d'argent dont il est question en sociologie et en anthropologie, et c'est de l'argent dont se saisit le sens commun.

Les historiens admettent qu'à l'origine des sociétés, se trouve une phase de troc où les marchandises s'échangent directement les unes contre les autres.

Définir la monnaie avec une parfaite rigueur est une entreprise réputée difficile car sa nature fait l'objet d'une âpre controverse entre les spécialistes. Il est donc commode de définir la monnaie par l'usage que l'on en fait, c'est-à-dire les fonctions qu'elle remplit et non par ce qu'elle est. C'est dire que pour qu'un objet joue le rôle de monnaie, il doit forcément passer par trois critères : d'abord, un étalon, ensuite, un objet d'intermédiaire dans les échanges (vente-achat) et enfin une réserve de valeur. Ainsi définie, quel est le critère de démarcation entre ce qui est monnaie est ce qui ne l'est pas ?, Comment la monnaie est perçue par les Teke dont la valeur n'était pas toujours un bien particulier spécifiquement créé pour sa fonction monétaire ?

Les objets monétiformes remplissaient-elles les fonctions de la monnaie ? N'étaient-ils pas une marchandise déjà connue à laquelle on allait attribuer progressivement le statut de monnaie ? Faut-il appeler monnaie tous les objets ayant circulé dans l'aire culturelle teke en paiement des biens et des services ? Et quels sont les critères ayant présidé à la sélection de ces objets -monnaies ?

Ce texte essaye de cerner le concept de monnaie en tenant compte non seulement de sa dimension économique, mais aussi de sa dimension holiste, c'est-à-dire la monnaie en tant que

phénomène social. Il est question dans ce travail de montrer, d'abord, les critères classiques de la définition de la monnaie, ensuite la perception des objets utilisés comme monnaie par les Teke et enfin de dégager la typologie des objets-monnaies dans la société teke et leur rôle dans la vie d'échanges.

L'histoire, nous le savons, ne s'invente pas. Elle se fait avec des documents. Pour répondre aux différentes préoccupations que soulève cette question, nous avons adopté une approche méthodologique fondée sur l'utilisation croisée des sources écrites et de la tradition pour faire émerger les quelques brides des vérités historiques. Notre méthode d'exposition des points suscités est celle d'un historien qui recherchant la clarté des choses, doit se garder des excès du formalisme mathématique dans lequel se trouvent confinés les spécialistes de la monnaie.

1-les critères classiques de définition des objets monétiformes.

Si l'on prend l'initiative de décrire un objet précisant qu'il est monétiforme, il semble logique de s'interroger sur sa définition et d'en préciser le référencé. Quels sont les caractéristiques d'un tel objet qui doit avoir la forme d'une monnaie, indépendamment de toute fonction monétaire ? L'apparition de l'adjectif monétiforme semble résulter d'une attitude nouvelle des numismates et de la société née d'un besoin. L'objet monétiforme ne figure pas dans les dictionnaires de langues françaises, ni dans le *trésor de la langue française du XIX^e-XX^e siècles*. L'expression est mentionnée pour la première fois dans le Grand Larousse Universel édité en 1995 et qui désigne un objet qui joue le rôle d'une monnaie.

Dans les périodiques numismatiques de la langue française et en réalité la *Revue numismatique*, on ne relève que quelques

rare emplois de l'adjectif qui a toutefois été occasionnellement mentionné dans les *Tables*.

Ainsi, un objet monétiforme a donc essentiellement un aspect qu'évoque celui de la monnaie avec tous ses critères et ses fonctions (peser, compter et quantifier, authentifier, contrôler et définir l'identité. Les formes que prend la monnaie dans ce cas, peuvent changer d'une société ou d'une époque à une autre, sans que la fonction économique en soit fondamentalement altérée. Et les Teke en avaient déjà connu depuis très longtemps. Il est donc commode de définir la monnaie par l'usage que l'on en fait, c'est-à-dire les fonctions qu'elle remplit, et non par ce qu'elle est. Comme l'écrivait J. C. Hawtrey (1935, p. 7), certains objets trouvent souvent dans l'usage qu'on en fait leur meilleure définition ; c'est le cas de la monnaie.

Depuis Aristote, on reconnaît qu'un objet joue le rôle de monnaie par trois critères. La monnaie est d'abord un étalon de mesure des valeurs. Selon ce critère, un objet est appelé monnaie lorsqu'il joue le rôle d'une unité de compte qui permet de mesurer, de comparer les valeurs des biens hétérogènes et des services. La forme de la valeur exprimée en monnaie s'appelle le prix (*ntali* ou *ntale* en teke). L'usage de la monnaie permet donc de déterminer une échelle générale des prix. On peut dire que les prix des marchandises ne sont que leurs valeurs exprimées en monnaie. C'est dans ce sens que M. Béziade (1986, p. 13) définissait la monnaie comme un bien par lequel on exprime la valeur de tous les autres.

En jouant le rôle d'instrument de mesure des valeurs, la monnaie assure une fonction d'évaluation et d'arbitrage. C'est ainsi que dans les économies traditionnelles, de nombreux objets ont été utilisés comme talons de mesure des valeurs.

Le deuxième critère qui fait d'un objet une monnaie, c'est lorsqu'il joue le rôle d'intermédiaire dans les échanges. L'usage de la monnaie dans les transactions évite les inconvénients du

troc et permet la réalisation de deux opérations complémentaires ; la vente et l'achat.

Dans ce cas, la monnaie devient un moyen de règlement accepté par tout le monde et qui permet à un homme d'acquiescer n'importe quel bien ou de payer n'importe quelle dette.

En raison de sa capacité d'être acceptée par tous sans restriction comme moyen de paiement, on peut affirmer comme M. Keynes (1930, p 53)), que la monnaie a un pouvoir libérateur. C'est ce pouvoir qui explique la fascination que la monnaie exerce sur les hommes.

Le troisième critère fait d'un objet une monnaie, lorsqu'il sert de réserve de valeur, car elle est détenue temporairement comme moyen d'échanges futur. Autrement dit, la monnaie fournit un moyen de différer l'utilisation du produit de la vente des biens ou des services.

Ce faisant, la monnaie devient un instrument de thésaurisation à la disposition de ses détenteurs. Ce dernier critère dérive des deux qui précèdent. En effet, c'est parce que la monnaie est un instrument de mesure des valeurs, un moyen de circulation des biens que les hommes font d'elle un instrument de thésaurisation. Dans sa fonction de réserve de valeur, la monnaie est l'une des formes que prend la richesse.

Ces critères classiques de définition de la monnaie ont traversé des siècles et sont encore couramment admis dans l'analyse économique contemporaine. Dans la perspective classique, la monnaie est donc strictement définie par ses fonctions économiques. Mais définir la monnaie strictement par ces critères classiques n'éclaire pas suffisamment sur sa nature, même et n'explique pas pourquoi dans la société teke comme il s'agit d'eux dans cette étude, certains biens ont été choisis comme monnaies dans les échanges avec ses voisins et les marchands Occidentaux.

Pour avoir une vision plus complète sur la nature de la monnaie dans la civilisation teke, nous avons jugé utile de

donner un éclairage sur la perception des objets monétiformes utilisés comme monnaies chez les Teke avant l'implantation coloniale.

2- La perception des objets monétiformes dans la civilisation teke

Dans le *kiteke*, (langue teke), le terme consacré pour désigner la monnaie est le *ndzi*. Ce terme désigne aussi les coquillages marins qui, dans la langue de leur voisin kongo portent de nom de *nzimbu* (coquillage). C'est du concept *nzimbu* que découle certainement le mot teke *ndzi* désignant la monnaie. Les écrits de Dartevelle (1953, p. 127) :

Dans le dictionnaire bantu de Georges de Gheel, édité par le RVJ. Wing et C. Benders ait mention du mot *nzimbu* et donne comme signification coquillage-monnaie et par extension, monnaie. Les *Batekes* d'après le dictionnaire de Dr. Sims connaissaient le mot *ndzi* signifiant monnaie.

Quelle perception les Teke avaient-ils de la monnaie qu'ils connaissaient depuis longtemps ?

Avant l'expansion coloniale, les teke n'ont pas utilisés de monnaies comme nous l'entendons aujourd'hui ? Il n'y avait pas de pièces métalliques, de billet et de comptes en banque ?

La monnaie était perçue comme une marchandise dont la valeur d'usage était générale, c'est-à-dire un objet dont l'utilité était connue par tous les membres de la société, et qui avait pour fonction de faire circuler les autres marchandises.

La monnaie initialement utilisée dans l'économie et dans la société teke n'était pas toujours un bien particulier spécifiquement créé pour sa fonction monétaire, c'était plutôt une marchandise déjà connue à laquelle on allait attribuer progressivement le statut de monnaie.

Dans ce cas, cette marchandise acceptée comme monnaie devait jouer les fonctions de :

- Elle devait s'imposer comme moyen d'échange pour permettre à toutes les marchandises de circuler ;*
- Elle établissait leurs valeurs respectives. Le rapport entre sa propre valeur et celles des autres, faisait d'elle une mesure de valeurs ;
- Si elle n'était pas périssable, elle devenait une réserve de valeurs.

C'est ainsi que chez les Teke, les étoffes de raphia remplissaient les critères suscités vont être choisies pour jouer le rôle de monnaie.

En tenant compte des critères susmentionnés, nous pouvons affecter à la monnaie teke les fonctions reconnues à la monnaie moderne. Mais, chez les Teke, un bien remplissant des fonctions monétaires pouvait être aussi utilisé à des fins non monétaires. C'est pour cette raison que les monnaies traditionnelles étaient souvent qualifiées par les spécialistes de monnaie-marchandises (G. Bramouille et D. Augéy, 1998, p. 17).

Ainsi, on peut alors confirmer que dans la société teke, la monnaie avait une double fonction, notamment une fonction monétaire proprement dite due à son usage comme monnaie et une fonction non monétaire due à son usage marchandise.

Cependant, malgré quelques similitudes au niveau de la triade fonctionnelle entre la monnaie classique et la monnaie-marchandises teke, il est important de souligner que la monnaie selon la perception ancienne teke ne tient pas compte de la connotation économique actuelle inconnue des sociétés traditionnelles africaines. Si nous parlons de monnaie chez les Teke, nous tenons des réalités économiques, sociologiques et anthropologiques des modèles de culturels propres aux peuples de cette époque. Il convient alors de noter que dans cette société précoloniale teke, la monnaie n'était qu'une marchandise

choisie en raison de ses qualités propres. Elle n'est donc pas ici une création de l'Etat qui peut la « diriger », 'l'administrer » ou en faire changer la valeur, comme cela est le cas aujourd'hui. La monnaie est née non pas d'une volonté politique, mais d'une demande sociétale. La monnaie concrète qui seule nous intéresse directement dans cette étude est un objet matériel ayant une certaine valeur intrinsèque et qui permet de déterminer la valeur des autres marchandises et de faciliter les échanges.

Nous pensons que c'est une erreur, voir même un anachronisme de la part de ceux qui refusent aux sociétés traditionnelles d'Afrique noire l'usage de la monnaie par le simple fait que leurs instruments monétaires n'avaient pas toutes les caractéristiques de nos monnaies actuelles. Leur système monétaire ou mieux ce qui devait l'être avait sa propre cohérence. Finalement, comme le dit Fernand Braudel (1979, p. 333) : *Il y a autant de monnaies, de systèmes économiques qu'il y a de rythmes, de situations économiques.*

Durant la période précoloniale, les Teke puisqu'il s'agit de cette communauté que nous portons notre étude, avaient entretenu des relations commerciales de deux sortes : des relations horizontales, c'est-à-dire entre eux, animées et entretenues par la tenue régulière des marchés locaux, et des relations verticales avec des voisins plus ou moins éloignés, les Kongo, les Ngalla, les Kota. C'est ce qui amène sans doute le commerçant portugais Lopez Duarte qui s'était établi à Mbanza Kongo de 1579 à 1582, rapporte que les Teke venaient commercer au royaume de Kongo (F. Pigafetta, 1591, p. 16).

En réorientant les fonctions de la monnaie vers le compte, le paiement et la réserve, on voit apparaître un système monétaire des sociétés africaines anciennes des *zimbou*, des cauris, des *mitako* et des carrés de raphia des Teke.

Les sources écrites disponibles, appuyées par nos enquêtes de terrain indiquent de façon concordante que les Teke ont pratiqué ces deux modes d'échange en utilisant divers objets

monétiformes. Ces échanges s'effectuaient soit sous forme de troc, soit en objets monnaies.

3- La typologie des objets monétiformes et leurs rôles dans la vie d'échanges dans la société teke

Dans leurs échanges, les Teke ont utilisé plusieurs objets-monnaies :

3.1- Le *tsulu* (le rectangle de raphia)

L'étoffe de raphia appelée *tsulu* ou *libo* est d'après nos enquêtes, le premier instrument monétaire mis en circulation par les Teke. Jérôme Ollandet (1981, p. 448), ayant mené des enquêtes sur les échanges des Teke-Mbosi, avait aussi obtenu les mêmes résultats de la part de ses informateurs. A. Ndinga-Mbo (2002, p. 54), rapporte qu'au XVI^e-XVII^e siècles, le rectangle de raphia était une véritable monnaie, avec multiples et sous-multiples, acceptée par tous les négociants.

Le *Tsulu* était un rectangle de raphia dont les dimensions étaient les suivantes :

Longueur=70 cm ; Largeur= 50 cm.

Cette étoffe était fabriquée à partir des fibres de nervure recueillies sur les jeunes feuilles des palmiers raphia. Selon nos enquêtes, le tissage de cette pièce prenait généralement un à deux jours. Après le tissage venaient les travaux de finition à savoir : le nettoyage et la teinture du tissu. Celle-ci était soit unique (jaune ou beige), soit combinée (vert-rouge).

Trois ou quatre *tsulu* juxtaposés et cousu ensemble formaient une étoffe appelée *bvoro*. Une autre étoffe plus large et plus raffinée est sans contexte le *ndzuona* dont une belle description a été faite par Henri Brunshwig (1982, p. 215) :

Ce pague se compose de trois rangées de tissus de raphia cousus ensemble ; chaque rangée est ornée d'une ligne de frange à son bord

inférieur. Habituellement le pagne est tissé avec des fils de couleurs différents formant des dessins en carreaux. Les Teke étaient réputés dans la fabrication de cette étoffe qui était si bien cordée que le tissu en devenait souple comme de la soie.

La qualité des étoffes teke était bien appréciée par les Européens dès le XVI^e siècle. C'est ce qui amène sans doute F. Pigafetta (1591, pp. 36-37) à propos de ces étoffes à faire une description ci-après :

Je dois décrire l'art extraordinaire avec lequel les habitants de la contrée de Mpumbu et des régions environnantes tissent divers genres d'étoffes, comme des velours, avec ou sans poils, des armoisins et d'autres étoffes semblables. Mais, ces étoffes que l'on vient d'énumérer sont tirées de la feuille de palmier.

Laurent de Lucques, cité par G. Balandier (1961, p. 106), ne cache pas aussi son admiration face à la beauté de ces étoffes :

Ces étoffes sont vraiment belles et curieusement travaillées. Quelques-unes ressemblent tout à fait au velours. D'autres sont ornées de différentes décorations et d'arabesques au point que c'est une merveille qu'on ait pu avec des feuilles de palmier, faire des tissus aussi fins et qui n'ont rien à envier avec de la soie. En ces régions ces étoffes servent de monnaie.

L'utilisation de l'étoffe de raphia comme monnaie avait largement dépassé le cadre du royaume teke. En effet, elle a pendant longtemps servi comme équivalent général des échanges Teke-Bossi, dans la cuvette congolaise et les échanges entre Teke-Kongo au sud-ouest dans la vallée du Niari où cette étoffe va prendre le nom de *Mbongo* (pluriel) et *Lubongo* (singulier) qui finit par désigner les biens, les richesses et la monnaie. Aux environs de 1640, le *Lubongo* était évalué à 12

reis portugais et c'est en étoffe-monnaies que le roi du Kongo versait la pension annuelle aux Portugais installés à San Salvador.

W. G. L. Randles (1968, p. 179) renchérit qu'en Angola, les étoffes de raphia ont servi de monnaie tant dans la communauté blanche que chez les Noirs. Les soldats portugais par exemple, étaient payés en cette matière jusqu'en 1694, date à laquelle on les remplaça par une monnaie de cuivre.

L'étoffe de raphia (*tsulu*) avait aussi adoptée par les Ngala (gens d'eau), dans leurs échanges avec les Teke. Avec le développement du commerce fluvial, cette monnaie qui avait pris le nom de *mbongo* à Nkuna (Stanley-Pool), carrefour commercial teke, s'imposa dans tous les échanges. L'appellation Kongo de *mbongo*, finit par avoir droit de cité.

A. C. Ndinga Mbo (2002, p. 54) confirme en effet que l'étoffe de raphia s'est imposée dans le bassin du Congo comme une véritable monnaie. On la rencontre aux XVI^e-XVII^e siècles à l'époque de la traite négrière atlantique jusqu'à la côte, en étalon organisé et accepté.

3.2- *Le mitako, monnaie métallique (le ngiele).*

Le *ngiele* était une espèce de fil de cuivre fondu recourbé en fer à cheval. Sa longueur était d'environ 20 cm. Il était la deuxième monnaie utilisée par le peuple teke. Il était utilisé dans les échanges conjointement avec l'étoffe de raphia *tsulu*, qu'il finit par évincer. La monnaie de cuivre s'imposa dans les échanges parce qu'elle présentait des qualités spécifiques, le métal était relativement rare et représentait une valeur sous un faible volume. Il était inaltérable et pouvait être stocké sans inconvénient. Sans valeur utilitaire, le *ngiele* avait essentiellement une fonction monétaire. Le *ngiele* a affirmé l'un de nos informateurs était une véritable monnaie. Sa grande renommée pouvait être comparée au prestige dont jouissaient les devises fortes actuellement.

La prééminence du *ngiele* sur le *tsulu* s'explique aussi par le fait que la technique de la forge, contrairement à celle du tissage, s'inscrit dans le champ du sacré. Le forgeron teke est une sorte de devin qui devait subir une initiation, honorer les esprits de la terre et respecter de nombreux tabous. Dans le même ordre d'idées, J. Ollandet (1981, p. 14) écrit :

Le *tsulu* fut la monnaie de tissage et le *ngiele* celle de la gorge. Dans l'effacement de la monnaie de raphia devant celle du cuivre, il y a sans doute le poids des deux métiers qui leur avaient donné naissance. La forge (métier tenant du sacré) plus vénérée devait imposer sa monnaie, contre le tissage, métier vulgaire.

G. Sautter (1960, p. 374), confirme que d'importantes fouilles des métallurgistes locaux ont mis en évidence de Mindouli au nord-est de Boko Songho au sud-est, une région métallifère qui s'étend sur une centaine de kilomètres.

La technique de traitement traditionnelle du cuivre par les Teke est décrite par E. Anderson (1953, p. 41) ;

A quelques dizaines de kilomètres au nord de Zanaga, se trouve une montagne qui porte le nom de Libayi et dans laquelle les Teke ont exploité le minerai.

D'après ces indigènes, le four consistait en un trou creusé dans le sol. Dans ce trou, on mettait les couches alternées des minerais et de charbon. Après avoir mis le feu qu'on activait avec des soufflets, on aspergeait les différentes couches alternativement avec l'huile de palme et de l'eau.

Le métal ainsi obtenu « tait transformé par les forgerons teke en divers objets : couteaux, hachettes, pipes, pointes de lances. Avec le cuivre fondu, ils façonnaient aussi des barrettes de cuivre qui servaient de monnaie dans tout le royaume

En dehors des frontières du royaume teke, A. C. Ndinga Mbo (1984, p. 110), rapportait que le *ngiele* a connu également

un grand succès : la barrette de cuivre *ngiele* dénommée *ngela* chez les Kongo, *mitako* sur le fleuve Congo ou Okyengo chez les Koyo a été l'unité monétaire sur tout l'espace comprenant l'actuelle République du Congo.

Les Français durent reconnaître cette monnaie de cuivre dès leur arrivée à la fin XIX^e siècle. A l'époque de la mission de l'Ouest-africain (1883-1885), la valeur intrinsèque de 25 centimes or était attribuée à cette monnaie (C. Coquery-Vidrovitch, 1969, p. 461) :

Pour payer les travailleurs, par exemple, à raison d'un *ngiele* par homme et par jour dans la région de Brazzaville et pour effectuer les échanges ; le tableau d'équivalences reconnues à cette époque sur le fleuve Congo est le suivant :

1 litre de bambou= 1 itako ;

1 poule =1 mitako ;

1 régime de bananes (de grosseur moyenne)= 2 mitako ;

1 esclave (femme)= 200 à 400 mitako ;

1 esclave (homme)= 400 à 500 mitako.

De Chavannes nous renseigne que le terrain acquis à Nkuna, pour y édifier les premiers bâtiments de la colonie, le fut contre 900 barrettes de cuivre monnaie indigène représentant 150 frs environ.

J. Ollandet (1981, p. 449), affirmait que la barrette de cuivre *ngiele* monnaie du pays teke connut une large utilisation et d'extension dans le nord Congo.

Les commerçants européens, à la fin du XIX^e siècle trouvèrent cette monnaie si pratique qu'ils décidèrent d'importer du fil de laiton fabriqué en Europe qui remplaça bientôt le fil de cuivre local.

G. Sautter (1960, p. 374) affirme, en effet, que les fils de laiton arrivent en rouleaux dont chacun a le poids d'une charge

et on les débite en morceaux d'une quarantaine de centimètres de longueur qu'on appelle *mitako*.

Ainsi, comme l'affirme A. C. Ndinga Mbo (2002, p. 56), la barrette de cuivre qui connut une grande expansion dans le bassin du Congo fut le dernier stade de l'évolution de la monnaie teke. Cette évolution fut freinée par l'introduction de la monnaie européenne, concurrent redoutable imposé par l'administrateur colonial.

3.3-Le *ndzi*

Au XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, dans le cadre de leurs échanges avec le monde extérieur, les Teke ont aussi fait usage des signes monétaires d'origine étrangère, notamment les coquillages-monnaies : les *nzimbu* et les cauris.

Le *ndzi* est l'appellation teke de *nzimbu* coquillages marins des Kongo, qui étaient la monnaie presque exclusive du royaume Kongo. Les *nzimbu* portent le nom scientifique d'*olivancillaria nana*, lamark.

E. Dartevelle (1953, p. 129), nous fait connaître les *nzimbu* dans ces paragraphes ci-dessous :

Les *nzimbu* sont des coquillages de taille relativement petite ayant 15 à 18 mm de hauteur, oviformes et allongées à spire basse recouverte de dépôt.

On distingue deux sortes de *nzimbu*. La première catégorie a une couleur jaune avec des lignes en zigzag foncés et violettes. Ce sont des *nzimbu* femelles ayant une grande valeur. La deuxième catégorie présente une couleur brune avec des bandes spiralées ; on les nommait *nzimbu* mâles ayant une valeur moindre par rapport à la première catégorie.

Les *nzimbu* étaient généralement pêchés au large de l'île de Luanda appelée aussi l'île de Cabo. C'est un endroit très riche en coquillages grâce au courant marin venant de Benguela.

F. Pigafetta (1591, p. 25) en fait la description suivante :

Cette île est la mine de la monnaie qu'utilisent les rois du Congo et les peuples de régions environnantes. C'est pourquoi, sur ses plages, des femmes plongent par des fonds de deux brasses et puis, remplissent des paniers de sable, en retirent de petits coquillages. De tels coquillages se trouvent sur tout le littoral du royaume du Congo, mais les meilleurs sont ceux de Luanda. Remarquez que l'or et l'argent ne sont pas estimés ni utilisés comme monnaie dans ces pays, mais bien des coquillages.

A.C. Nding Mbo (2002, p. 119), rapportait que les opérations de ramassage des coquillages se faisaient sous l'égide du représentant royal, notamment le gouverneur de l'Île, qui contrôlait la production. Les coquillages étaient ensuite acheminés à Mbanza-Kongo, la capitale, où ils étaient ensuite ventilés dans toutes les provinces et les régions environnantes comme monnaie d'Etat.

G. Balandier (1865, p. 122), signalait que les *nzimbu* ont servi comme monnaie au royaume teke et étaient étalonnés. Les récipients servant de mesurer contenaient un nombre précis de coquillages monnaies : 40, 100, 250, 400, 500, et dans le cas des unités supérieures : 1000 (le *funda*), 10.000 (le *lufuku*), 20.000 (le *kofo*) qui constitue une charge d'une trentaine de kilogrammes.

E. Dartevelle (1953, p. 81), estimait que les *nzimbu* avaient cours dans tout le royaume de Kongo, mais aussi dans le royaume teke. Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, les Kongo et les Teke les avaient utilisés comme instrument de mesure des valeurs dans leurs échanges. Les écrits de Georges Balandier corroboraient toutes ces indications :

Les *nzimbu* ont essentiellement une fonction monétaire. Ils assurent les échanges, ils constituent la part principale du tribut. Ils satisfont aux dépenses de l'Etat et permettent aux

souverains de de contribuer à l'entretien de l'église de Kongo, d'honorer les étrangers ayant acquis leur confiance. L'importance des coquillages-monnaie devenus le support de l'économie et l'instrument de l'administration fut bien reconnue des Portugais. Vers le milieu du XVII^e siècle, afin de faire pression sur le roi ces derniers ont tari la source du trésor, accaparant l'Île de Luanda.

En dehors du royaume de Kongo, les *nzimbu* ont aussi connu un grand succès. Au XVI^e siècle, la présence de ces coquillages est attestée chez les Teke (W.G.L. Randles, 1968, p. 72). Le *nzimbu* fut introduit en pays teke par les marchands kongo à partir de Nkuna, grand centre commercial du royaume. Mais, cette monnaie allait perdre sa valeur devant la concurrence de la monnaie locale, *le ngiele*.

En raison de l'interférence monétaire entre les royaumes kongo et teke, on a noté un échange de concept autour des vocables désignant les monnaies des deux royaumes. En effet, le *libo*, étoffe-monnaie chez les Teke, devient *mbongo* chez les Kongo et désigne alors l'argent, la richesse. En sens inverse, le *nzimbu* appelé *ndzi* chez les Teke exprime également la monnaie, la richesse, la valeur chez les deux peuples.

3.4- *Les cauris*

Les cauris, appelés *mbei* (*li bei*, au singulier) dans la langue teke, sont des petits coquillages de l'espèce *cyprae moneta*. Ils sont souvent confondus avec les *nzimbu* qui sont de l'espèce de l'*ollivancilaria nan lamrck*.

R. Sédillot (1964, p. 36), nous fait mieux connaître le cauri dans le paragraphe ci-après :

C'est un petit coquillage jaune clair du genre porcelaine que recueillent avant ou après les marées, les indigènes des îles Maldives et Laquedives, dans l'Océan Indien. La pêche est souvent confiée aux femmes qui entrent dans l'Océan jusqu'à la ceinture et ramassent les luisants coquillages dans le sable de la

mer. On en trouvera aussi plus tard en Philippines et dans la lointaine Polynésie aux îles Tonga.

Selon R. Sédillot, le cauri était doté de presque toutes les qualités d'une bonne monnaie parce qu'il était assez solide pour passer de main en main, assez petits et assez léger pour circuler aisément, assez nombreux pour répondre à de vastes besoins, assez rare pour ne pas succomber au discrédit.

Les cauris sont incorruptibles car, ils ne changent pas de poids et ils ne se laissent pas contrefaire facilement.

Nous savons tous que la circulation du cauri comme monnaie ne s'était pas cantonnée à ces îles d'origine. Depuis de nombreux siècles, les cauris ont servi de monnaie sur le continent africain et ils même fini par devenir un élément important de civilisation (A. F. Iroko, 1984, p. 27)

Selon Josette Rivallain, aucun autre ancien signe monétaire en Afrique n'a connu semblable attachement et hommage de la part des pouvoirs public que les cauris.

Introduit dans le bassin du Congo probablement au XVII^e siècle par les marchands portugais, les cauris ont été utilisés comme monnaie en pays teke en général, et à Nkuna en particulier jusqu'au XIX^e siècle. A ce sujet, Marcel Soret (1978, p. 87), écrit :

Le Pool était une place internationale. Les monnaies les plus diverses y ont cours : le tissu de raphia, les cauris, mais surtout la barrette de cuivre dont la longueur va diminuant avec l'inflation.

Toute porte à croire qu'en pays teke, la diffusion du cauri était restée limitée du fait de la concurrence de la monnaie *ngiele*, et surtout de l'introduction de la monnaie européenne.

4- Les équivalences des objets-monnaies utilisés par les Teke

Il convient de signaler que les équivalences des monnaies ayant circulées dans le royaume teke pour faciliter les échanges

étaient utilisés pour plusieurs raisons : le manque d'informations précises, le cours de ces monnaies qui n'avait cessé de se déprécier, et leur circulation qui fut tantôt simultanée, tantôt échelonnée dans le temps.

Toutefois, les éléments tirés des travaux de certains chercheurs nous ont servi de support pour indiquer la partie des monnaies qui avaient cours dans l'espace économique des Teke et de leurs partenaires commerciaux avant l'introduction de la monnaie européenne.

T. Obenga (1973, p. 105), en fait une observation sur les équivalences au début du XXe siècle des monnaies en pays *mbosi* en partenariat commercial avec le royaume teke. Selon lui :

1 *ngiele* valait 10 *nzimbu* ;

1 *okyengo* (*ngiele*)= 10 *nzimbu* ;

1 *ebanga* (collier qui servait de monnaie dans la cuvette congolaise)= 100 *nzimbu*= 10

ngiele ;

4 à 5 *ebanga*=400 à 500 *nzimbu* ;

10 *ebanga*=1000 *nzimbu*=100 *ngiele*= 1 esclave.

D'après Laman Karl (1957, p. 65), à la même époque, la barrette de cuivre (*ngiele*) correspondait, de façon générale en pays Kongo à 12 *mbongo*.

300 *mbongo*=25 *ngiele* ;

1 esclave =30.000 *mbongo*=2500 *ngiele*.

L'examen de la parité des instruments monétaires qui avaient cours sur l'espace teke prouve qu'ils n'avaient pas la même valeur. De tous, celui qui peut être considéré comme la monnaie-reine est le *ngiele* dont l'usage était général, et a duré plus longtemps que celui des autres monnaies.

Il est aussi important de noter que même si ces moyens d'échanges traditionnels n'étaient pas des monnaies de pays, les européens ont tenté d'établir des équivalences avec quelques-unes de leurs propres monnaies.

A partir d'une correspondance missionnaire, Jean Cuvelier cité par Georges Balandier, établissait pour l'année 1575, les équivalences suivantes :

1 *funda* = 1.000 grands coquillages = 100 reis (monnaie portugaise).

1 *lufuku* = 10.000 coquillages = 1000 reis ;

1 *kofo* = 2000 grand coquillages = 2000 reis.

Cette monnaie s'est dépréciée au cours des siècles. Le *kofo* paraît se fixer à environ 1000 reis à partir de 1650 jusqu'au dernier quart du XVIII^e siècle. Ces données sont vulnérables, mais l'indicateur de tendance n'est pas contestable.

J. Cuvelier, cité par G. Balandier rapportait que vers 1640, l'étoffe de raphia était évaluée à 12 reis

Quant au *ngiele*, nous l'avons vu, il était reconnu comme monnaie par les colons français dès leur arrivée à la fin du XIX^e siècle et lui attribuèrent la valeur de 25 centimes-or pour 1 *ngiele*

Ainsi, après l'examen de tous ces anciens signes monétaires et de leurs taux de change, nous pouvons affirmer que les Teke et les autres sociétés d'Afrique noire précoloniale avaient fait usage de monnaies. Celles-ci variaient d'une région à une autre en fonction de leur rareté relative et de la valeur qui leur était accordée. Répondant aux conditions d'usage monétaire, elles ont été très largement utilisées aussi bien dans les échanges locaux que dans les échanges extérieurs.

Conclusion.

L'intérêt de cette étude était de démontrer qu'à partir de la monnaie qui apparemment ne relève pas du champ de l'historien, mais de celui de l'économie, on peut écrire l'histoire d'une société. C'est d'ailleurs l'un des fondements de l'école des annales clairement explicité par l'un des fondateurs Lucien Febvre qui affirme que tout ce qui était de l'homme, sert à

l'homme, exprime l'homme, (...) tout cela est document pour l'historien.

Ayant adopté cette nouvelle approche fondée sur l'histoire des mentalités, nous avons essayé, à partir de ces objets-monnaies, d'explorer le passé de la société teke et son évolution dans le cadre temporel qui va du XVI^e au XIX^e siècle.

Nous avons commencé cette étude par une définition heuristique des monnaies afin d'éviter tout risque de confusion.

De ce fait, si nous parlons de monnaie dans la civilisation teke, c'est selon une conception correspondant à la mentalité des sociétés africaines traditionnelles dont la vie économiques et sociale était différente de celle des sociétés contemporaines. On ne peut étudier la monnaie dans ces sociétés anciennes en se basant sur des modèles actuels pour une raison évidente.

Nous pouvons dire que c'est une erreur voire un anachronisme de la part de ceux qui refuse aux sociétés traditionnelles d'Afrique noire l'usage de la monnaie par le fait que leurs instruments monétaires n'avaient pas toutes les caractéristiques de nos monnaies actuelles.

Le *ngiele* comme le *tsulu*, avaient une réputation qui a largement franchi les frontières du royaume teke. Ils furent utilisés à *nkuna* (Stanley-Pool) et à Mpombo entre la fin du XVI^e et début du XX^e siècle par les Européens dans la vie d'échanges.

Les monnaies d'origine extérieure qui avaient cours dans le royaume teke étaient les coquillages marins : les *nzimbu* et les cauris.

La présence de ces anciens objets monétiformes prouve à suffisance que les Teke et les autres peuples du bassin du Congo avaient fait usage de la monnaie et que leur économie avait dépassé le stade du simple troc.

Répondant aux conditions qu'implique leur usage comme monnaie, tous ces anciens objets-monnaies étaient largement utilisés dans les échanges. Ceux-ci donnèrent lieu à

des réseaux marchands dans lesquels circulaient des marchandises dont la valeur était chiffrée.

Les différents prix des marchandises observés sur les marchés teke et ceux des sociétés voisines prouvaient à suffisance que les coquillages-monnaies, les étoffes de raphia et les barrettes de cuivre avaient un caractère monétaire ; car, il n'y a pas de numération ou de relations chiffrées dans les échanges sans utilisation de la monnaie.

Sources et références bibliographiques

1- Les sources écrites

Balandier G. (1961). *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presse Universitaire de France, 529 p.

-// -//- (1965), *La vie quotidienne au royaume du Kongo, du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 285 p.

Beziade H. (1986). *La monnaie*, 2^e édition, Paris, Masson, 461 p.

Bramouille G, et Augey, D. (1998). *Economie monétaire*, Paris, Dalloz, 473 p.

Braudel, F. (1979). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècles*, T1, les Structures du quotidien, le possible et l'impossible, Paris, Armand, Colin, 536 p.

Brunschwig, H. (1986). La troque et la traite, *Cahiers d'Etudes africaines*, Vol. II, pp. 339-346

Coquery-Vidrovith C. (1969). *Brazza et la prise de possession du Congo ; la mission de l'Ouest-africain, 1883-1885*, Paris, Mouton, 502 p.

Dartevelle, E. (1953). *Les Nzimbu, monnaie du royaume de Congo*, Bruxelles, Société Royale Belge d'Archéologie et Préhistoire, 249 p.

IrokoA, F. (1984). La démonétisation des cauris n'a pas eu seulement des conséquences économiques, *Afrique-Histoire*, n°10, pp. 27-32

Ndinga Mbo A, C. (2002). Techniques et environnement ; cas du monde teke avant le XIX^e siècle, *les cahiers d'histoire et d'archéologie*, Libreville, Université Omar Bongo, n°3, pp. 45-56.

-/- -/- (2003). *Pour une histoire du Congo –Brazzaville. Méthodologie et réflexions*, Paris, Editions l'Harmattan, 308 p.

Ollandet J.(1981). *Les contacts Teke-Mbossi ; essai sur les Civilisations du bassin du Congo*, Thèse de Doctorat du 3^e cycle, Montpellier, France, 306 p.

Obenga, T. (1973). *Introduction à la connaissance des peuples d la République du Congo, Brazzaville*, Librairie Populaire, 144, p.

Pigafetta F, Lopez D. (1591). *Description du royaume de Kongo et ses contrées environnantes*, trad. Française de W. Ball, Léopoldville, 359 p.

Randles, W. G. L. (1968). *L'ancien royaume du Congo des origines à la fin du XIX^e siècle*. Paris, Mouton, 274 p.

Rivallain J. (1956). *Les paléo-monnaies africaines*, Paris, administration des monnaies et médailles, 125 p.

Sedillot, R. (1964). *Histoire des marchands et des marchés*, Paris, Fayard, 475 p.

Sautter, G. (1960). Le plateau congolais de Mbé, *Cahiers d'Etudes africaines*, Paris, pp. 36-41.

Soret M. (1978). *Histoire du Congo, Capitale Brazzaville*, Paris Presse Universitaire de France, 144 p.